



# Newsletter

## Secteur Familles d'accueil du Valais romand

N° 5 – décembre 2016

### Aux familles d'accueil et aux intervenants en protection de l'enfant

#### *Une famille d'accueil professionnelle, c'est quoi ?*

Cette newsletter est en partie consacrée aux familles d'accueil professionnelles. En effet, l'Arche de Noël, association qui soutient actuellement la famille d'accueil professionnelle Guigoz à Champsec/Bagnes, recherche une famille d'accueil prête à reprendre le mandat dès 2019.

Le soutien apporté par cette association offre plusieurs avantages comme le décrit l'annonce ci-dessous.

Pour rappel les candidat(e)s à l'accueil familial professionnel doivent satisfaire aux exigences de l'Ordonnance cantonale sur les différentes structures en faveur de la jeunesse pour être agréée en tant que famille d'accueil professionnelle.

L'article 51 de l'Ordonnance définit la famille d'accueil professionnelle comme « toute famille dont le ou les parent(s) accueille(nt) à titre principal dans son (leur) foyer au moins trois enfants et au maximum six enfants dont le développement est entravé ou en danger de l'être et qui nécessitent un encadrement particulier. »

Comme pour toutes les familles d'accueil, l'agrément est valable pour 3 ans. Des conditions particulières doivent être remplies pour l'obtenir :

- un projet éducatif doit être présenté et approuvé ;
- les qualités personnelles, l'état de santé, les aptitudes éducatives et la formation de la personne responsable sont jugées adéquates ;
- la situation économique est assurée ;
- le logement satisfait aux exigences de l'hygiène et de la protection contre l'incendie ;
- l'accueil et la prise en charge sont effectués durant toute l'année ;
- l'enfant placé bénéficie de soins, d'une éducation et d'une formation adéquates ;
- le bien-être des autres enfants vivant dans la famille est sauvegardé ;
- la famille s'engage à ne pas recourir à du personnel pour les tâches éducatives.

Les mêmes documents doivent être fournis :

- un certificat médical ;
- un extrait du casier judiciaire, y compris les autres personnes majeures vivant dans leur ménage ;
- la dernière taxation d'impôt ;
- une autorisation écrite de prise de renseignements auprès de personnes, autorités et services susceptibles de fournir des informations utiles à l'examen des conditions précitées.

Enfin, les familles d'accueil professionnelles sont également soumises à la surveillance du Service.

#### ***Une opportunité de devenir famille d'accueil professionnelle grâce à l'Arche de Noël***

*En 2019, suite au départ à la retraite de Marie-Cécile et Michel Guigoz, l'association l'Arche de Noël à Champsec/Bagnes met gratuitement à disposition une maison de 320m<sup>2</sup>, sur une parcelle aménagée de 1000m<sup>2</sup>, afin de poursuivre la mission d'accueil d'enfants commencée il y a plus de 20 ans.*

*Le contexte géographique, social et scolaire offre de nombreux avantages en termes de*

*Sécurité*

*Solidarité (bénévolat, aides matérielles, soutien scolaire, etc.)*

*Intégration*

*Par ailleurs, le couple pilier peut compter sur le soutien financier de l'association ainsi que sur l'engagement d'un comité local.*

*Si cette opportunité unique éveille en vous un intérêt, si vous désirez vous engager dans une nouvelle expérience d'accueil, alors n'hésitez pas à contacter le Service cantonal de la jeunesse.*

## Expressions d'enfants dont les parents sont en difficulté (tirées du livre « les Mille et une familles » écrit par le BICEPS :

**Thomas** (7 ans) dont le papa va régulièrement en hôpital psychiatrique et qui a un comportement exemplaire dès que son papa est à la maison : « Si je suis très sage, peut-être que papa va guérir... »

**Samuel** (8 ans) dont la maman ne va pas bien depuis quelque temps et ne parvient plus à s'occuper de ses enfants : « Est-ce que c'est de ma faute ? »

**Jules** (12 ans) dont le papa a des hallucinations : « J'ose pas amener des copains à la maison à cause des comportements de mon père. »

**Jessica** (11 ans) dont le papa est souvent absent pour le travail et la maman n'arrive pas à s'occuper d'elle et de son frère : « Parfois j'aimerais ne pas aller à l'école, comme ça je pourrais m'occuper de ma maman. »

**Tamara** (9 ans) dont la maman est maniaco-dépressive : « J'ai peur de devenir comme elle... On me dit que je ressemble beaucoup à ma maman. »

**Marco** (10 ans) qui vit en famille d'accueil : « Parfois je suis inquiet pour ma maman, mais je n'ose pas le dire. »

**Kevin** (9 ans), également en famille d'accueil : « J'ai souvent peur qu'il arrive quelque chose à ma maman... J'ai peur qu'elle meure... »

**Zoé** (8 ans) qui vit avec son père et voit sa mère maniaco-dépressive certains week-ends : « C'est comme si j'avais deux mamans, des fois elle me fait peur, mais je l'aime aussi, des fois elle me fait rire. »

Le programme de formation vous parviendra dans les prochains jours, nous sommes à disposition pour toutes questions à son sujet

**Nous profitons de cette dernière newsletter de l'année pour vous remercier une fois encore pour votre précieuse collaboration et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !**



## Suggestion de lecture

*Enfant qui a mal, enfant qui fait mal ?* de Caroline Archer, en deux tomes (nourrissons, petits enfants et grands enfants, adolescents)



## Des questions ?

Pour toutes questions, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une des professionnelles du secteur Familles d'accueil !

En cas de besoin, nous nous déplaçons également à domicile pour un entretien conseil.

En cas d'indisponibilité de notre part, laissez-nous un message (vocal ou mail) ou contactez le secrétariat au 027 606 48 40.

Nous prendrons contact avec vous dès que possible.

**Caroline Maytain**  
027 606 48 12  
caroline.maytain@admin.vs.ch  
(lundi, mardi et vendredi)

**Nancy Lambiel**  
027 606 48 13  
nancy.lambiel@admin.vs.ch

## Recrutement

Vous connaissez des personnes intéressées à devenir famille d'accueil ?

N'hésitez pas à leur faire part de votre expérience et à les inviter à prendre contact avec nous !

<https://www.vs.ch/web/scj/famillesdaccueil>

## Des questions ?

Une thématique vous intéresse ? N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes, nous pourrions les reprendre dans la prochaine newsletter !